

« LES CTI ACTEURS DE LA RÉUSSITE INDUSTRIELLE »

au ministère de l'Économie du 21 juin au 5 juillet 2016



- 1 | Fabrication additive
2 | Vue de l'exposition
3 | Stop à l'insomnie par IFTH
4 | Des jus pleins d'énergie !
5 | Visite de Pascal Faure
6 | Inauguration réussie

DES CTI ENGAGÉS AVEC PASSION DANS LA « CREATIVE INDUSTRY »



Philippe de Laclos, directeur général du CETIM et vice-président du Réseau CTI

a remercié les ministres de leur intérêt porté aux CTI-CPDE. Il a rappelé qu'il n'y a « pas de meilleurs acteurs que les CTI pour atteindre les PME et ETI du fait de leurs connaissances professionnelles. »

« Le lien professionnel est un fondement de l'existence des CTI. Structures de droit privé, dotés par l'État d'une mission d'intérêt général et par la communauté professionnelle d'un financement propre, les CTI représentent un modèle original fructueux, finalement très peu coûteux pour la collectivité. Le CTI est un outil au service des métiers industriels par la tutelle professionnelle, et un outil de politique industrielle, insuffisamment connu et utilisé au service de l'État. »

Il a ensuite attiré toute l'attention des ministres sur des points de vigilance que sont le financement des activités collectives des CTI et ses modalités à adapter aux spécificités des professions, la gouvernance particulière qui a prouvé toute son efficacité et le contrôle de la collecte des taxes affectées.

Philippe de Laclos a conclu la synthèse des tables rondes, en formulant auprès des ministres, au nom des CTI-CPDE, ardents défenseurs et passionnés de la « creative industry » la demande de pouvoir poursuivre leur mission d'intérêt général auprès des entreprises.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES CONTRATS DE PERFORMANCE 2016-2019

Tous les quatre ans, État, organisations professionnelles et centres techniques industriels réaffirment leur ambition commune dans des feuilles de route stratégiques, leurs « contrats de performance ». Le colloque s'est terminé par la remise des contrats de performance aux CTI par Christophe Lerouge, chef du service industrie et commissaire du gouvernement de plusieurs CTI.

Symboliquement, tous les présidents et directeurs généraux des CTI-CPDE ont participé à cette cérémonie de remise des contrats de performance.



EN LIGNE



À l'issue du colloque, les participants ont pu découvrir l'exposition, inaugurée par **Pascal Faure**, Directeur Général des Entreprises.

L'exposition, qui a duré jusqu'au 5 juillet a reçu de très nombreux visiteurs et a ainsi montré de belles innovations industrielles, développées avec l'appui des CTI !

Toutes ces innovations sont consultables sur le site dédié :

www.expo.reseau-cti.fr

EN CHIFFRES

► 46 000

Entreprises en lien direct avec les CTI

► 60

Établissements de CTI sur toute la France

► 1 592 500

Emplois directs

► 2 445

Collaborateurs

ÉDITORIAL

Une industrie française toujours plus innovante et compétitive, c'est possible avec les CTI !

C'est par ces mots résolument optimistes que Christophe Mathieu, président du Réseau CTI a ouvert le colloque des CTI à Bercy le 21 juin 2016. Ce colloque organisé à l'initiative du ministre Emmanuel Macron, a eu pour ambition de rappeler le rôle des CTI-CPDE comme acteurs de la politique industrielle française.

Ce rendez-vous a rassemblé près de 250 personnes autour de 2 temps forts : une table ronde retraçant des réalisations menées par des entreprises en collaboration avec des CTI, et l'inauguration de l'exposition « Les CTI, acteurs de la réussite industrielle française » qui s'est tenue à Bercy jusqu'au 5 juillet 2016.

Une belle occasion pour le Réseau CTI de montrer le rôle prépondérant joué par les CTI pour favoriser l'innovation dans les entreprises, ainsi que leur contribution au développement économique et leurs apports aux défis sociétaux actuels.

Clotilde Valter, Secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage nous a fait l'honneur de venir conclure ce colloque : son rapport de mission parlementaire en 2014, avait permis de réaffirmer le rôle des CTI pour l'industrie française et d'inscrire les CTI-CPDE dans une dynamique d'adaptations aux évolutions.

Cette édition spéciale d'Initiatives est le reflet de ces échanges. Ensemble partageons cet enthousiasme pour l'industrie !

Marie-Sabine GAVOIS
Secrétaire générale du Réseau CTI



LES CTI, ACTEURS INDISPENSABLES DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE FRANÇAISE



PASCAL FAURE Directeur Général des Entreprises

Dans son allocution au nom du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, **Pascal Faure, Directeur Général des Entreprises** a rappelé que le modèle des CTI est ancien et a donc fait ses preuves. Les CTI sont devenus des acteurs indispensables de la politique industrielle de la France.

« Les PME, et beaucoup d'ETI, n'ont pas la capacité d'innover par leurs propres moyens, ce sont les CTI qui leur permettent d'accéder à des techniques de pointe, des expertises, des thèses de grande qualité, etc. et d'assurer leur développement et la conquête de nouveaux marchés. »

Il a invité les CTI à être toujours à l'écoute des entreprises et à les accompagner pour « mieux négocier leurs virages technologiques en matière de numérisation et de robotisation de leur production, par exemple. »

Sous l'impulsion d'Emmanuel Macron, l'Alliance pour l'Industrie du Futur contribue à replacer l'industrie française dans la compétition mondiale.

« Certaines fédérations sont regroupées autour de l'alliance pour l'industrie du futur, et y jouent un rôle important. J'invite toutes les fédérations à s'associer à cette initiative. »

Sur les financements collectifs des CTI, P. Faure s'est exprimé avec prudence : « recommander la sécurisation durable du financement des CTI est un sujet délicat aujourd'hui, dans le contexte des contraintes budgétaires très fortes ». Par contre, « il importe d'avoir une visibilité la plus grande possible et disposer de budgets stables et prévisibles autant que possible ». Ainsi, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2017, « le but est de stabiliser les ressources des CTI à l'avenir et le Ministre a pleinement en tête ces questions. »

L'ÉTAT COMPTE SUR LE DYNAMISME DES CTI POUR L'INDUSTRIE DE DEMAIN

« Je voulais d'abord dire à quel point j'étais heureuse de vous retrouver à BERCY, depuis le rapport de la mission parlementaire de fin 2014. C'était important de faire ce rapport parce que les CTI et les CPDE ont fait leurs preuves depuis longtemps et ont montré à quel point les PME et TPE ont besoin de ces outils pour accéder à de l'assistance technique, à l'innovation et à la recherche, pour assurer leur développement et innover. »

Nous avons une ambition forte pour notre industrie et les CTI sont au cœur de cette ambition industrielle pour l'industrie du futur. L'expérience montre des dizaines d'années après leur création la pertinence de ces outils pour notre industrie. Nous sommes dans l'ère des réseaux, de la transversalité.

Je suis heureuse de constater que les CTI sont encore une fois être au cœur de la politique industrielle qui est menée. C'est important d'avoir des centres de ressources pour les PME en appui à la R&D et aux transferts de technologie, mais je veux aussi insister sur le rôle des CTI pour la formation : c'est important de diffuser les bonnes pratiques et les technologies. Et cette diffusion, ce lien est une mission à l'origine des CTI.

Une fois de plus on constate que les CTI répondent aux besoins d'aujourd'hui, qu'ils ont su s'adapter. Nous comptons plus que jamais sur vous, votre dynamisme, votre travail en réseau pour préparer l'économie de demain et l'industrie de demain pour que notre pays reste dans les places de tête pour l'innovation. »



CLOTILDE VALTER
secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Christophe Mathieu
Président du Réseau CTI

“
La passion de l'industrie
et l'ambition d'innover.”
”

LES CTI-CPDE, UN MODÈLE ORIGINAL POUR LES ENTREPRISES, SONT ANIMÉS PAR LA PASSION DE L'INDUSTRIE ET L'AMBITION D'INNOVER

Les CTI et CPDE ont été institués par la loi de 1948 pour permettre à de nombreux secteurs d'activité – une cinquantaine aujourd'hui –, de créer un centre technique en vue de mutualiser des besoins exprimés par les entreprises, souvent des PME et ETI confrontées à des problématiques de compétitivité et de croissance durables.

Ce sont des organismes de droit privé et d'utilité publique, dont le soutien à l'industrie, connu et reconnu, est le premier élément constituant de leur ADN. Leurs missions tiennent en 3 axes :

- **Création de connaissances**, avec nombre de projets de R&D appliquée qui contribuent à conforter le lien indispensable entre recherche académique et production industrielle,
- **Promotion et diffusion des connaissances**, notamment en matière de formation continue dans les entreprises, de réalisation et publication d'ouvrages, guides et recommandations appliquées aux métiers,

► **Codification des connaissances**, par une implication forte dans la stratégie française de normalisation, concrétisée par l'hébergement de 9 bureaux de normalisation au sein de nos structures.

Ces trois axes sont sous-tendus par deux mots-clés : la passion de l'industrie et l'ambition d'innover.

Le modèle économique des CTI et CPDE est à la fois original et adapté aux missions : nos budgets sont composés d'une part de ressources propres, liées aux prestations réalisées pour des entreprises en propre, et d'autre part, de ressources collectives au service d'une filière et d'une collectivité d'entreprises.

Ce modèle est reconnu par l'État et les secteurs professionnels. Il se trouve fragilisé par des menaces permanentes sur les ressources collectives : baisse forte et continue des dotations budgétaires, plafonds sur les taxes affectées eux aussi dans une baisse tendancielle alors même que madame Valter en avait dénoncé, dans son rapport, l'absurdité et le non-sens économique. La question est donc posée à l'État de donner les moyens aux CTI-CPDE pour remplir leur rôle auprès des entreprises.

LES CTI-CPDE ACTEURS DE LA R&D INDUSTRIELLE

Alain Chemin,
de la société JADE,

avait une idée de désherbant naturel, vu en Chine, mais “ les chinois ne savaient pas formuler les corps gras. On a cherché le meilleur spécialiste des corps gras en France : il s'agit de l'ITERG, qui nous a accompagnés pour mettre au point une méthode analytique. ”



Bernard Finckenbein,
de Senfa,

a présenté son textile fonctionnalisé, qui peut faire barrage aux ondes. Cette innovation a été possible grâce à la veille menée par l'IFTH qui avait identifié un brevet du CTP : “ L'IFTH a mis en lumière un brevet du CTP, ce qui démontre les synergies entre CTI. Aujourd'hui, grâce à ces partenariats, nous faisons entrer l'électronique dans le textile, c'est tout à fait innovant – le textile entre ainsi dans le monde des objets connectés. ”



Jérôme Hubert,
de Pinette PEI,

a expliqué le rôle important du CETIM dans le développement d'une ligne à haute cadence pour la production de pièces en composites. Moins d'une minute pour produire une pièce complexe !
“ Le CETIM a d'abord été l'initiateur. Sans lui l'histoire n'aurait pas démarré. Le CETIM c'est ensuite un rassembleur. C'est lui qui ramène les partenaires du projet. Le catalyseur : il a pu financer en partie le projet. Un développeur : on peut partir vendre en Allemagne, en Corée. Ils donnent envie d'aller plus loin pour nous PME. ”

LES CTI-CPDE ACTEURS-CLÉ POUR LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

Les CTI travaillent au quotidien pour les entreprises et sont en lien avec plus de 46 000 d'entre elles chaque année pour des activités ponctuelles comme pour des développements à court ou moyen terme. C'est aux entreprises que les CTI ont choisi de donner la parole

Jean-Luc Guer, de Wizwedge,

a présenté une chaussure de foot développée avec CTC, à la conception révolutionnaire, et aux performances inégalées. L'architecture globale de la chaussure WizWedge®, son ergonomie et ses matériaux haut de gamme permettent d'optimiser le potentiel des joueurs et de limiter les blessures en apportant une amélioration de l'équilibre postural et des appuis. La commercialisation démarre ce 21 juin.

Pour Jean Luc Guer, “ le CTI rend accessible les travaux à chacun, et est un trait d'union élémentaire entre l'industrie et la recherche indispensable pour les développements innovants des TPE / PME ”. Il résume ainsi les CTI “ compétence, technicité, accompagnement. ”



pour ce colloque : huit industriels ont ainsi présenté des projets ou produits issus de leur collaboration avec un CTI. Ces interventions ont permis d'illustrer 3 caractéristiques spécifiques des CTI : leur proximité avec les PME, leur contribution à la R&D industrielle et leur soutien aux secteurs professionnels.



Philippe Joret, d'Omia,

a cherché, en vue du développement d'une cabine de peinture automobile moins consommatrice d'énergie et plus rapide, “ un pôle de compétence et d'excellence pour nous accompagner : il était naturel que notre service R&D se tourne vers le CETIAT. Le centre a ainsi ouvert des pistes de travail, suggéré des solutions alternatives aux énergies fossiles. Les équipes d'Omia et du CETIAT ont travaillé en très bonne synergie pour arriver à une cabine, nouvelle génération. ”

LES CTI-CPDE SOUTIENS DES SECTEURS PROFESSIONNELS

Jean-Luc Guery,
directeur général d'Optimum,

a présenté le projet piloté par le FCBA sur l'habitat sénior, approche innovante pour répondre aux besoins d'évolution du logement pour les séniors : le processus de conception de l'habitat a été complètement revu pour imaginer un logement évolutif qui s'adapte à la diversité des personnes âgées. 11 innovations ont été développées, et une première concrétisation « prototype » est réalisée avec un logement dans lequel il n'y a plus de murs mais des cloisons-meubles permettant par exemple, de transformer le volume des pièces rapidement Dans ce projet, “ le FCBA a été l'initiateur, fédérateur, innovateur au travers de la méthode avec l'innovation par l'usage. ”

Pierre Letourneur,
vice-président de la fédération française des pressings et blanchisseries,

a expliqué que les CTI sont des acteurs incontournables de la formation aussi bien initiale que continue pour les professions. 23 000 stagiaires ont été formés en 2015 et 20 % des collaborateurs de CTI sont engagés dans des actions de formation. “ Aujourd'hui il n'y a pas de meilleur vecteur que la formation délivrée par les CTI pour diffuser l'expertise et les dernières technologies dans les entreprises. ”



Florence Poivey,
présidente de la Fédération de la Plasturgie,

qui a créé fin 2015 le CTI pour sa filière, IPC, a répondu à la question pourquoi créer un CTI : “ C'est la profession qui a voulu le CTI de la plasturgie, pour être une force de proximité pour les PME - TPE, et assurer un lien entre les lieux où se fait l'innovation. Toutes les entreprises sont confrontées à un monde qui bouge : des business nouveaux, des formes de créativité nouvelles, le CTI doit être un éclaircisseur sur ces questions. Enfin, nos métiers ne s'exercent pas isolés et nous avons besoin de « croisements » et de synergies avec les autres secteurs, ce que facilitent les CTI. ”

Inauguration de l'exposition

« LES CTI ACTEURS DE LA RÉUSSITE INDUSTRIELLE »

au ministère de l'Économie
du 21 juin au 5 juillet 2016

Les CTI ont réuni dans le hall Bérégoz du ministère de l'Économie, des réalisations concrètes, illustrant leurs coopérations avec des entreprises, tournées vers l'innovation.

Les CTI peuvent surprendre tant la palette de leurs activités et des entreprises avec lesquelles ils travaillent est grande ! Cette exposition montre ainsi à travers des objets, le défi auquel est confrontée une entreprise, la réponse étudiée, les bénéfices directs pour l'entreprise et l'apport concret du CTI.

Retrouvez dans la liste des exemples les étonnants succès de ces réalisations obtenues par des entreprises avec la collaboration des CTI :

- CERIB : la solution béton, qui va vous faire vibrer !
- CETIAT : les voitures sont attendues en cabine !
- CETIM : l'avenir de l'automobile se profile avec légèreté
- CETIM-CTDEC : posez une nouvelle brique à l'usine du futur !
- CTC : trouver chaussure à son pied... chinois !
- CTCPA : des jus de fruits vraiment pleins d'énergie !
- CTICM : voici une canopée qui ne craint pas les flammes !
- CTIF : refroidissez vos moteurs avec de la mousse métallique
- CTMNC : éco-construction : un avenir en terre
- CTP : et si le papier était l'arme la plus efficace pour lutter contre la contrefaçon ?
- CTTN-IREN : le nettoyage du futur, ça commence aujourd'hui !
- FCBA : qui mieux que les séniors pour imaginer leur habitat idéal ?
- Comité FRANCECLAT : donnez de l'éclat à vos fabrications avec la fabrication additive !
- IFTH : stop à l'insomnie, enfilez votre pyjama connecté !
- Institut de Soudure : la diversification ça a bon goût
- IPC : le plastique, c'est fantastique, mais aussi intelligent !
- ITERG : quoi de meilleur qu'un produit naturel pour en protéger un autre ?
- MECD : quand la déconstruction devient un jeu d'enfant... et un enjeu de société
- ASQUAL : géotextile : la qualité en progrès !

CONTACT

Réseau CTI • 41, Bd des Capucines • 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 97 10 88 | secretariatcti@reseau-cti.com
Directeur de la publication : Marie-Sabine Gavois,
Déléguée Générale Réseau CTI